



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 JUILLET 2020**

N°2020/29

OBJET :

REPRÉSENTATION COMMUNALE POUR SEY

L'an deux mille vingt, le vingt juillet, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le quinze juillet 2020, se sont réunis à vingt heures trente dans la salle des fêtes de Chavagnac sous la présidence de Monsieur Damien GUIBOUT, Maire,

Étaient présents : Damien GUIBOUT, Eric CUENOT, Marc SIMONNEAUX, Evelyne PETIT, Martine ETARD, Jean-Marc PROVOST, Alexis HONGRE

Étaient absents : Maurice PERRAULT (donne pouvoir à Eric CUENOT), Michel RICHARD (donne pouvoir à Evelyne PETIT), Valérie DURAND (donne pouvoir à Damien GUIBOUT), Frédéric LHERM (donne pouvoir à Alexis HONGRE).

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Evelyne PETIT

EN EXERCICE : 11

PRÉSENTS : 7

VOTANTS : 11

A la suite des élections municipales, il convient de procéder à l'élection des délégués qui Représenteront la commune de Davron au sein du Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY),

VU les articles L5211-7 et L5211-8 du code Général des Collectivités Territoriales

CONSIDÉRANT qu'il convient de désigner le représentant titulaire et le suppléant de Davron du Syndicat d'Energie des Yvelines,

CONSIDÉRANT que les représentants sont élus pour la durée du mandat,

CONSIDÉRANT les candidatures de M. Maurice PERRAULT et Mme Valérie DURAND

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré à l'unanimité des votants,

DÉCIDE de procéder à l'élection à main levée du représentant titulaire et le suppléant de Davron pour le SEY

DESIGNE M. Maurice PERRAULT représentant titulaire de Davron du Syndicat d'Energie des Yvelines

DESIGNE Mme Valérie DURAND, représentante suppléante de Davron du Syndicat d'Energie des Yvelines

Le Maire



Damien GUIBOUT

Copie transmise au :
- Représentant de l'État,